

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6465 rév. 16**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**SGS FRANCE**

N° SIREN : 552031650

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**MATERIAUX / MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES A MATRICE ORGANIQUE -  
SURFACES ET REVETEMENTS - TOUT MATERIAU ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE  
CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU**  
*MATERIALS / PLASTIC MATERIALS AND ORGANIC COMPOSITES - SURFACE AND COATINGS -  
ALL MATERIAL AND PRODUCT (INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO FIRE BEHAVIOR  
TESTING*

**TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS**  
*TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS*

**BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / EMBALLAGES**  
*CONSUMER PRODUCTS, SPORTS AND LEISURE ACTIVITIES / PACKAGINGS*

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT  
(INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT  
CLIMATIQUE ET MECANIQUE**

*INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / ALL EQUIPMENT AND PRODUCT  
(INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO ENVIRONMENTAL AND MECHANICAL TESTING*

**PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX**  
*CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / MEDICAL DEVICES*

réalisées par / *performed by :*

**SGS France - Laboratoire de Cestas**  
**21 CHE DE MARTICOT**  
**33610 CESTAS**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / Valid from : **04/10/2025**

Date de fin de validité / Valid until : **31/03/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,  
*Pole manager - Physics-Mechanics,*

**Stéphane RICHARD**

DocuSigned by:  
  
694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6465 Rév 15.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6465 Rév 15.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## **ANNEXE TECHNIQUE**

### **à l'attestation N° 1-6465 rév. 16**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**SGS France - Laboratoire de Cestas**  
**21 CHE DE MARTICOT**  
**33610 CESTAS**

Dans ses unités techniques :

- LEA1
- LEA2

Elle porte sur :

voir pages suivantes

**Unité technique : LEA1**

<b>TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais physiques, Essais en environnement climatique (HP.THC.1)</b>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Textiles, textiles enduits et cuir Bois, papier, carton	Ecart colorimétriques	Calcul des écarts colorimétriques après détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV	Méthode Renault : D15 5084 (1994)

**Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée Générale :**

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Essais physiques, Essais en environnement climatique (HP.THC.1)			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
100	Pièces intérieures habitacle automobile :  Textiles, textiles enduits et cuir Bois, papier, carton	Exposition de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière artificielle à haute, moyenne et basse température	Exposition d'une éprouvette du matériau à la lumière et à la chaleur filtrée d'un brûleur à arc au xénon.
101		Evolution de la couleur et du contraste par cotation visuelle	Comparaison visuelle, en cabine à lumière, des couleurs d'un matériau coloré après essai de photovieillissement UV et d'un étalon de couleur dans des conditions définies
102		Coordonnées trichromatiques et écarts colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques
103		Brillant et écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un échantillon avant et après photovieillissement UV par comparaison du facteur de réflexion spéculaire de l'échantillon à celui d'un étalon de référence pour un angle incident déterminé, puis calcul de l'écart de brillant.
104	Pièces automobiles Textile imprimé ou teinté	Tenue à l'abrasion Solidité des teintures à l'abrasion	Abrasion à l'aide d'un Crockmeter Evaluation de la dégradation et du dégorgement (échelle de gris)

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

<b>MATERIAUX / Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques, Essais en environnement climatique</b>				
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Remarques / Limitations</b>
200	Matière plastique, composite, mousse, caoutchouc Peinture sur support plastique ou métallique, décor, encre	Exposition de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière artificielle à haute, moyenne et basse température	Exposition d'une éprouvette du matériau à la lumière et à la chaleur filtrée d'un brûleur à arc au xénon.	/
201		Préparation de l'échantillon (photovieillissement UV) : Tenue de la teinte à la lumière et aux intempéries	Exposition d'une éprouvette du matériau à l'action d'une source de lumière artificielle dans des conditions d'arrosage et de température définies	/
202		Evolution de la couleur et du contraste par cotation visuelle	Comparaison visuelle, en cabine à lumière, des couleurs d'un matériau coloré après essai de photo vieillissement UV et d'un étalon de couleur dans des conditions définies	/
203		Coordonnées trichromatiques et écarts colorimétriques	Détermination à l'aide d'un spectrocolorimètre des coordonnées trichromatiques d'un échantillon avant et après photovieillissement UV, puis calcul des écarts colorimétriques	/
204		Brillant et écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un échantillon avant et après photovieillissement UV par comparaison du facteur de réflexion spéculaire de l'échantillon à celui d'un étalon de référence pour un angle incident déterminé, puis calcul de l'écart de brillant.	/
205		Aspect collant	Détermination par le toucher de l'aspect collant après photovieillissement UV	/
206	Matière plastique et plastique peint	Tenue à la rayure	Mesure de la variation de couleur	/
207	Matière plastique flocké et films	Tenue à l'abrasion	Abrasion à l'aide d'un Crockmeter Evaluation de la dégradation et du dégorgement sur le tissu abrasif (échelle de gris)	/

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

## 1ère partie : Essai de fogging

### Portée Générale :

<b>MATERIAUX / Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques</b>				
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Remarques / Limitations</b>
300	Echantillons matières (pièces intérieures d'habitacle automobile et matériaux de garnissage intérieurs) et produits pâteux ou liquides	Indice d'embuage (dénommé également indice de fogging) (par réflectance ou par pesée du dépôt)	Caractérisation par des mesures de réflectance et/ou de gravimétrie de la condensation des produits volatils obtenus sur une plaque de verre refroidie après chauffage d'une éprouvette du matériau à l'essai à une température donnée	/

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

## 2ème partie : Analyse olfactive sur matériaux d'habitacle de véhicules

<b>TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Analyses sensorielles</b>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Echantillons matières (pièces intérieures d'habitacle automobile excepté matrice cuir)	Intensité et nature de l'odeur	Evaluation de l'intensité odorante et/ou de la nature des odeurs dégagées par le matériau soumis à essai après stockage dans une étuve ventilée pendant un temps et une température donnée	VDA 270 (1992) RENAULT D49 3001 (2015) VOLKSWAGEN PV 3900 (2000)

**Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthode décrite en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.

### Portée Générale :

<b>TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements / Analyses sensorielles</b>			
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>
400	Echantillons matières (pièces intérieures d'habitacle automobile)	Intensité et/ou nature de l'odeur	Evaluation de l'intensité odorante et/ou de la nature des odeurs dégagées par le matériau soumis à essai après stockage dans une étuve ventilée pendant un temps et une température donnée

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

### 3ème partie : Essais de perméabilité des films et matériaux d'emballage à base polymérique

#### Portée Générale :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Emballages / Essais physiques (HP-EMB 3)			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
500	Films et feuilles d'emballage de matériaux monocouche ou multicouches associant plusieurs types de matières	Perméance à l'oxygène	Diffusion de l'oxygène par la méthode du balayage (oxygène/azote) à l'aide d'un perméabilimètre. Mesure du coefficient de transmission avec un capteur d'oxygène semi-coulométrique ou coulométrique
501		Perméabilité à la vapeur d'eau	Préparation du matériau selon la méthode du sachet de sel déshydratant ou des coupelles métalliques creuses contenant du sel déshydratant - Diffusion de la vapeur d'eau au travers du matériau à tester dans des conditions climatiques contrôlées (température et humidité). Mesure du coefficient de transmission par gravimétrie en déterminant les augmentations de masse du sel dues à la diffusion de vapeur d'eau à travers le matériau.

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

#### Portée Générale :

MATERIAUX / Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais mécaniques				
N°	Objet	Nature d'essai ou d'analyse	Caractéristique mesurée ou recherchée	Remarques / Limitations
600	Plastique Composites plastiques renforcés de fibres	Essai de traction à température ambiante	Charge (N) Contrainte en traction (MPa) Contrainte (MPa) et déformation (%) au seuil d'écoulement Contrainte (MPa) et déformation (%) à la rupture Résistance en traction (MPa) et déformation en traction correspondante (%) Module d'élasticité (module de Young) (MPa)	La mesure de la déformation est effectuée par vidéo-extensomètre.

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

<b>MATERIAUX / Matériaux plastiques et composites à matrice organique / Essais physiques</b>				
<b>N°</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Remarques / Limitations</b>
700	Pièces plastiques grainées : polyoléfinés	Tenue à l'abrasion	Abrasion sur pièce plastique grainée intérieur véhicule et détermination de la variation de brillant	/

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

<b>PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX / Essais de performance et d'aptitude à la fonction <i>Emballages de dispositifs médicaux</i></b>				
<b>N° référence</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	
801	Emballages de dispositifs médicaux	Résistance des scellages	Mesure de la force de pelage moyenne de l'éprouvette au moyen d'une machine de traction	

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

MATERIAUX/ Tout matériau et produit industriel et de consommation soumis à des essais se comportement au feu/ Essais de comportement au feu				
N°	Nature d'essai	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
900	Tenue au feu	Pièces automobiles intérieur véhicule : matière plastique, plastique peint, textile, composite	Vitesse de combustion	Détermination des caractéristiques de combustion des matériaux intérieurs

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

MATERIAUX/ Surfaces et revêtements/ Essais mécaniques			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Revêtements non texturés <250 µm monocouches ou multicouches : - Peinture - Vernis	Indice d'adhérence	Essai de quadrillage : Incision du revêtement jusqu'au substrat à l'aide d'un outil manuel	NF EN ISO 2409

**Portée flexible FLEX1 :** le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Unité technique : LEA2

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUIT D'INGENIERIE – TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE ET MECANIQUE – Essais mécaniques (38)					
Nature de l'essai	Objet soumis à l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Commentaires
Essai de vibrations sinusoïdales	Composants, équipements ou autres articles	Accélération	Essai Fc : vibrations sinusoïdales	NF EN 60068-2-6	<p><u>Moyens d'essai :</u> Générateurs de vibrations électrodynamiques sans table, station de pilotage et instrumentation associée</p> <p><u>Limitations :</u> Objets non alimentés uniquement Fréquence de 5 à 2000 Hz Accélération de 0,1 à 112 g sinus</p>
Essai de vibrations aléatoires	Composants, équipements ou autres articles	Accélération	Essai Fh : vibrations aléatoires à large bande et guide	NF EN 60068-2-64	<p><u>Moyens d'essai :</u> Générateurs de vibrations électrodynamiques sans table, station de pilotage et instrumentation associée</p> <p><u>Limitations :</u> Objets non alimentés uniquement Fréquence de 5 à 2000 Hz Accélération de 0,02 à 30 g RMS</p>

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

**Portée Générale :**

<b>EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUIT D'INGENIERIE – TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT (INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE ET MECANIQUE – Essais en environnement climatique (38)</b>				
<b>N°</b>	<b>Nature de l'essai</b>	<b>Objet soumis à essai</b>	<b>Caractéristiques ou grandeurs mesurées</b>	<b>Principe de la méthode</b>
1000	Essai de froid	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essais de froid dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"><li>• avec variation lente de la température</li><li>• en condition de stockage ou de fonctionnement</li><li>• sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li></ul>
1001	Essai de chaleur sèche	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essais de chaleur sèche dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"><li>• avec variation lente de la température</li><li>• en condition de stockage ou de fonctionnement</li><li>• sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li></ul>
1002	Essai de variation de température	Composants, équipements ou autres articles	Température	Essai de variation de température dans une (ou deux) enceinte(s) climatique(s) : <ul style="list-style-type: none"><li>• avec une vitesse de variation de la température spécifiée</li><li>• avec un temps de transfert indiqué (méthode deux enceintes)</li><li>• en condition de stockage ou de fonctionnement</li><li>• sur un spécimen ne dissipant pas d'énergie</li></ul>
1003	Essai de chaleur humide	Matières textiles, textiles enduits, cuir, matière plastique, caoutchouc, plastique peint	Température, humidité	Essai de chaleur humide dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"><li>• Chaleur humide : Essai cyclique</li></ul>

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**Portée Générale :**

**PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX /**  
**Essais de performance et d'aptitude à la fonction**  
*Emballages de dispositifs médicaux*

<b>N° référence</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>
800	Emballages de dispositifs médicaux	Absence / Présence de défauts	Observation à l'œil nu sur la zone de scellage (plis, dégradations, zone non scellée)
802		Intégrité au liquide coloré	Introduction d'un liquide coloré le long des soudures de l'emballage afin de vérifier l'absence de fuites
803		Pelabilité	Pelage manuel de l'emballage thermoscellé Inspection visuelle afin de rechercher la présence de zone non scellée, de clivage, ou d'imperfection puis mesure de la largeur de scellage

**Portée flexible FLEX2 :** le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste détaillée des essais est tenue à jour par l'organisme.

**MATERIAUX/ Surfaces et revêtements/ Essais mécaniques**

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Revêtements non texturés <250 µm monocouches ou multicouches : - Peinture - Vernis	Indice d'adhérence	Essai de quadrillage :  Incision du revêtement jusqu'au substrat à l'aide d'un outil manuel	NF EN ISO 2409

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **04/10/2025**    Date de fin de validité : **31/03/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6465 Rév. 15.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)